

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Tous les membres de l'Unité

EXPÉDITRICE : Ginette Lefebvre, présidente

DATE : Le 19 février 2019

OBJET : Sollicitation de candidates et candidats pour le comité de négociation collective

Conformément à l'Article 7 de la Constitution de l'Unité 57, le Conseil exécutif est à la recherche de membres pour siéger sur le Comité de négociation collective

7. NÉGOCIATION COLLECTIVE :

7.1 agit Le Conseil exécutif nommera une Équipe de négociation collective et un Comité de la négociation collective de l'Unité de négociation.

7.1.1 La négociatrice en chef agira en tant que présidente du Comité de négociation collective.

7.1.2 Le Comité de la négociation collective devra rendre compte de ses activités à l'Unité de négociation, par l'entremise de la négociatrice en chef.

7.1.3 Le Comité de la négociation collective assurera une représentation équilibrée pour différents groupes d'employées.

7.1.4 Le Conseil exécutif de l'Unité de négociation nomme des représentantes pour combler les postes vacants.

7.1.5 L'Équipe de négociation collective siège à la table de négociation et se rapport au Conseil exécutif.

Nous recherchons des membres pour représenter la classification d'emploi d'éducatrice de la petite enfance, de secrétaire et de commis. Nous demandons aux membres intéressés de bien vouloir envoyer leur nom à la présidente de l'unité d'ici le 4 mars 2019.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la présidente, Ginette Lefebvre.

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt.

« Ne pensons pas à nos intérêts individuels, mais plutôt à nous entraider. »
